



"Surtaxation du pineau, on a perdu pour 2009 mais on se battra en 2010" ... entretien avec le Sénateur du canton de Pons Daniel Laurent

jeudi 18 décembre 2008, par [lpe](#)



Daniel Laurent, élu sénateur (UMP) de **Charente-Maritime** en septembre dernier en remplacement de **Jean-Guy Branger**, est intervenu mi-novembre dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2009, afin d'infléchir une décision gouvernementale de surtaxation entre autres, du pineau (Daniel Laurent est viticulteur de métier).

Pour le Petit Economiste, il revient également sur les chantiers d'infrastructures à venir, et dont il à la charge au Conseil général de Charente-Maritime (dont il est vice-président). Entretien.

LPE : L'article 15 du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 prévoyait notamment l'indexation des droits d'accises des produits intermédiaires (dont le pineau) sur l'inflation, une mesure que vous avez combattu, pouvez-vous nous en rappeler les principaux points ?

Daniel Laurent : *"Dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009, Mme Bachelot et M. Woerth voulaient augmenter la taxe sur le pineau, or l'on sait que le pineau est un vin de liqueur, et fait partie des produits qui sont les plus taxés, à **214 euros l'hectolitre** contre 54 euros pour le Porto ou 3,5 euros pour le Martini.*

Devant cette situation, nous avons déposé des amendements, il y a eu trois amendements qui ont été déposés avec **Gérard César** (sénateur de la Gironde, ndlr), qui a cosigné nos amendements de même que **Michel Doublet et Claude Belot** (tous deux sénateurs de Charente-Maritime) ainsi que d'autres sénateurs de régions viticoles. Le premier amendement concernait l'article 15 qui était surtout la suppression dans le cadre de cette loi de ces taxations complémentaires et surtout de la taxation complémentaire des alcools forts qui était un amendement **d'Yves Bur** (député du Bas-Rhin) qui avait été



adopté.

Mon amendement concernant la suppression de l'article 15, qui supprimait la taxation de tous les alcools et des vins de liqueur, a été rejeté. Mon deuxième amendement était basé sur le pineau, j'ai expliqué que c'était une ineptie de taxer davantage le pineau. L'amendement a été là encore rejeté. Le troisième amendement tendant à éviter l'augmentation de la taxation des alcools forts de 0,13 euros à 0,16 euros a été accepté au Sénat mais a été rejeté à l'Assemblée Nationale.

Pour information, [cliquez ici](#) pour lire le compte rendu de la séance du 13 novembre au Sénat.

LPE : Le projet de loi pour 2009 a été adopté sans tenir compte de vos amendements, comment comptez-vous agir à présent ?

D.L. : *Suite à cela, nous avons eu une réunion avec mon collègue **Michel Doublet** chez **Gérard Larcher**, en présence de **Jean-Marie Baillif (Président du syndicat des producteurs de pineau)**, **Christian Baudry et Claire Floch** (respectivement président et directrice du comité du pineau) pour pouvoir étudier des solutions d'évolution. **On a échoué pour 2009, mais nous battons pour 2010,***

conformément -et je l'ai rappelé dans mes diverses interventions- aux engagements en la matière de **Michel Barnier** lorsqu'il était Commissaire européen (aujourd'hui Ministre de l'agriculture) et de **Nicolas Sarkozy** lors de sa campagne.

Plan routier en Charente-Maritime : 44 projets pour 550 millions d'euros

LPE : Vous êtes également vice-président en charge des infrastructures au Conseil général de Charente-Maritime. Parmi les principaux projets, citons celui de l'autoroute A831 entre Rochefort et Fontenay-le-Comte. Pouvez-vous nous détailler vos autres projets en cours ou à venir en Charente-Maritime ? Par ailleurs, quelle sera la participation du département au financement de la future LGV Sud Europe-Atlantique ?

D.L. : Ce dossier d'autoroute entre Rochefort et Fontenay-le-Comte, déterminant pour l'avenir de la Charente-Maritime, est en bonne voie, malgré le retard dû au Grenelle de l'Environnement. Je suis par ailleurs en train de mettre en place un plan routier charentais, destiné à prendre le relais de celui décidé en 1992, et que nous avons complètement réalisé. Je l'ai soumis à Dominique Bussereau et il sera soumis

au vote vendredi 19 décembre. Il s'agit en fait d'une  **méthodologie pour qu'en fonction des territoires, en fonction de l'accidentologie, de la circulation, des pôles économiques, du tourisme, on définisse des priorités sur les aménagements routiers de Charente-Maritime.** Après état des lieux, on a environ 44 projets (contournements, giratoires et aménagements divers) pour environ 550 millions d'euros. C'est un projet qu'il faut imaginer sur 20 ans et qui servira à définir les priorités entre les différents chantiers et donner une lisibilité d'ensemble. Concernant la future LGV, le conseil général a déjà pris une position de principe sur une participation d'environ 24 millions d'euros, soit 1,92%.

Vers une disparition des pays à court terme ?

LPE : La réflexion quant au devenir des collectivités locales a été engagée par le chef de l'Etat. Quelle est votre position à ce sujet ?

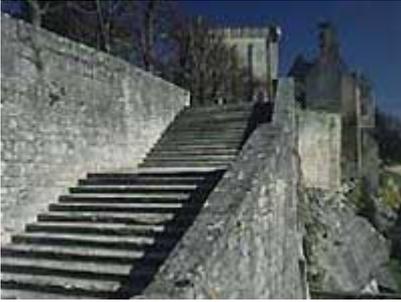
D.L. : Je pense qu'il ne faut surtout pas supprimer la commune, c'est un lieu de vie et c'est important d'avoir des élus compétents et efficaces pour décider du quotidien des administrés, le département c'est la cheville ouvrière et financière des communes, la communauté de communes est importante car c'est une façon de mutualiser les moyens entre les communes afin de réaliser de beaux projets, **la région c'est important à condition qu'elle aie une dimension suffisamment importante pour pouvoir répondre à des problèmes financiers** tels que celui, par exemple de la LGV, et le président de la République nous a fixé un cap à juin 2009, où les commissions de l'Assemblée Nationale et du Sénat chargées de la question devront prendre position. Ce qui est sûr, c'est que **les pays (au nombre de 26 en Poitou-Charentes) vont disparaître, faute d'utilité réelle, en dépit des moyens alloués.**

LPE : Dans ce contexte, Jean-Pierre Raffarin et Dominique Bussereau ont suggéré à Nicolas Sarkozy la fusion des régions Aquitaine et Poitou-Charentes, partagez-vous leur point de vue ?

D.L. : Jean-Pierre Raffarin et Dominique Bussereau ont lancé le projet avec l'Aquitaine. D'autres ont lancé d'autres projets. On se pose tous la question. Ca ne me dérangerait pas que l'on dépende d'une région plus importante qui puisse répondre à des projets d'infrastructures telles que la LGV. Or, le département, un peu plus à taille humaine, peut, lui, décider des infrastructures déterminantes sur son territoire, quand la région, elle, voit au dessus de la mêlée les infrastructures d'envergure nationale voire internationale.

Pons, cité médiévale

LPE : Localement, vous avez lancé, lorsque vous étiez maire de Pons, le projet touristique « Pons, Cité Médiévale », quels-en sont les contours et quel en est le coût ?



D.L. : *Le projet **Pons Cité Médiévale**, c'est un projet ambitieux de 8 millions d'euros qui vise à créer une déambulation et mettre ainsi en communication le patrimoine exceptionnel de la ville (Hôpital des Pèlerins, donjon, etc.) avec pour thématiques l'histoire économique de la ville au 13ème siècle (tanneries, moulins, pêcheries, ...) autour d'un espace muséographique sur 200 m². Le donjon sera mis en valeur et animé, à travers diverses animations sur l'histoire de la ville. C'est un projet structurant, déterminant pour le tourisme dans notre secteur. C'est complémentaire à la plage toute proche, aux divers sites historiques que nous avons. A nous de les mettre en valeur et d'innover !*

BA.

(Crédits : carte infrastructures : Conseil général de Charente-Maritime, Vue de Pons : Ville de Pons)